



QUELQUES

RUES

ORFÈVRES

JÉRÔME CHENAL
YVES PEDRAZZINI
GUÉLADIO CISSÉ
VINCENT KAUFMANN

QUELQUES RUES
D'AFRIQUE.
OBSERVATION
ET GESTION DE
L'ESPACE PUBLIC À
ABIDJAN, DAKAR
ET NOUAKCHOTT

JÉRÔME CHENAL

GUÉLADIO CISSÉ

ISAKHA DIAGANA

MOUSSA DIOP

VINCENT KAUFMANN

MOUSSA KEITA

EL HADJI MAMADOU NDIAYE

MAMADOU NDIAYE

YVES PEDRAZZINI

BENOÎT VOLLMER

CHEIKH SAMBA WADE

Editions : Lasur©2009

Conception graphique : monokini avec la collaboration de Camille Aymon. www.monokini.ch

Impression : Imprimerie Fleury, Yverdon-les-Bains. www.imprimeriefleury.ch

ISBN 978-2-9700357-6-3

IMPRESSUM

Quelques rues d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott.
Jérôme Chenal, Yves Pedrazzini, Guéladio Cissé, Vincent Kaufmann (éds.). École Polytechnique Fédérale de
Lausanne (EPFL). Les éditions du LASUR, 2009.
ISBN 978-2-9700357-6-3

ADRESSES DES ÉDITEURS :

Jérôme Chenal

École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR)

Adresse :

EPFL-ENAC-LASUR

BP 2141

Station 16

CH-1015 Lausanne (Suisse)

Tél: + 41 21 693 62 39 / + 41 78 738 59 15

Mail: jerome.chenal@epfl.ch, jerome@chenal.ch

URL: www.epfl.ch, lasur.epfl.ch, www.chenal.ch

Yves Pedrazzini

École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR)

Adresse :

EPFL-ENAC-LASUR

BP 2135

Station 16

CH-1015 Lausanne (Suisse)

Tél: + 41 21 693 42 05 / + 41 78 913 21 93

Mail: yves.pedrazzini@epfl.ch

URL: www.epfl.ch, lasur.epfl.ch

Guéladio Cissé

Centre suisse de recherche scientifique en Côte d'Ivoire (CSRS)

Adresse :

CSRS

BP 1303

Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)

Tél: + 225 23 47 27 90

Mail: gueladio.cisse@csrs.ci

URL: www.csrs.ch

Vincent Kaufmann

École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR)

Adresse :

EPFL-ENAC-LASUR

BP 2135

Station 16

CH-1015 Lausanne (Suisse)

Tél: + 41 21 619 11 11

Mail: vincent.kaufmann@epfl.ch

URL: www.epfl.ch, lasur.epfl.ch

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont, à Nouakchott, à l'INRSP (Institut National de Recherche en Santé Publique) et en particulier au Professeur Lo Baidy, Directeur de l'Institut. Ils vont, à Dakar, à toute l'équipe de l'ENDA-Graf (Guédiawaye). À Abidjan, à nos collègues du Centre Suisse de Recherche Scientifique ; à Lausanne, à l'École Polytechnique Fédérale (EPFL) à travers le Laboratoire de Sociologie Urbaine qui a assuré financièrement la réalisation de cet ouvrage. La liste ne serait pas complète sans remercier les photographes qui ont œuvré à Dakar, Nouakchott et Abidjan pour notre recherche ; un grand merci à Boubacar Touré Mandemory, Benoît Vollmer et Jean Gahue. Enfin, nos remerciements vont à ceux qui, de près ou de loin, en Suisse et en Afrique, « passants ordinaires » de nos rues, chercheurs ici et là, amis, tous ensemble ont permis à ce livre d'exister.

ACKNOWLEDGEMENT

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien financier du projet du LASUR « Urbanisation, espace public et gestion urbaine durable en Afrique de l'Ouest : processus d'exclusion et d'intégration sociales à Dakar et Nouakchott », financé conjointement par la Coopération@EPFL et la Coopération Suisse (SDC/DDC). Il a également reçu le soutien du programme NCCR North-South (DDC/SDC et FNRS/SNF) ainsi que celui de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

lire la

presse et

comprendre

la rue

à Abidjan

«LE FAIT DIVERS EST LE PREMIER MONUMENT ÉRIGÉ À LA MÉMOIRE DES VICTIMES,

MÊME SI CE N'EST QU'UN PAUVRE MONUMENT DE PAPIER NOIRCI»

(DIDIER DAENINCKX, 2009).

LIRE LA VILLE ET LA PRESSE

La question est simple en apparence : quels sont les enjeux de la rue à Abidjan aujourd'hui ? En y répondant, il semble possible de dresser la liste des fonctions sociales et spatiales de l'espace public, ceci à travers les indicateurs classiques de la sociologie urbaine et « populaire » – parce que le « peuple » les connaît bien et les subit en connaissance de cause – que sont la violence, les manifestations, la rue comme support de mobilité, les conditions météorologiques qui marquent l'espace ou une pauvreté quotidienne qui imprime sa présence à même le sol, à même l'asphalte et la poussière des routes.

La rue est le lieu du peuple, des petites gens, de la majorité des habitants des villes, qu'elles soient africaines, asiatiques ou sud-américaines. Ce qui pourrait être – et qui est – une conclusion est ici un point de départ pour la compréhension du monde des villes. Car si les élites empruntent la rue, les pauvres y vivent. Les uns la parcourent en véhicules climatisés assis confortablement, alors que les autres l'usent de leur seul moyen de déplacement : la marche à pied. Et si la rue est le lieu de vie du plus grand nombre, elle est forcément, à un moment ou à un autre, un territoire de danger, de négociation, un territoire qu'il faut défendre, un territoire dont les règles doivent être comprises de tous, pour que, quoi qu'on en pense, il ne soit pas un territoire de non droit, tel que les villes du monde, de plus en plus, en produisent.

Ici, on propose un parcours textuel des rues d'Abidjan, sur les places – peu nombreuses – ou dans les gares routières et autres marchés, à travers la lecture de la presse. C'est donc la presse de Côte d'Ivoire¹ qui va fournir la matière première à nos réflexions ; la presse comme révélateur des enjeux de l'espace public. Le panorama des enjeux que nous proposons montre que la société se manifeste essentiellement dans la rue, le terme de manifestation étant à prendre à la fois dans le sens de représentation de la société – là où elle se montre, là où elle donne à voir – et à la fois dans son sens premier, l'action de (se) manifester, pour revendiquer ses droits, dans le lieu que l'on pense être le plus adéquat pour cela. Et si la rue est le lieu de la pauvreté, du populaire, du peuple, mais aussi le lieu de sa révolte, il devient évident que son contrôle revêt une importance capitale pour les États qui cherchent à contenir les populations et leurs passions. La rue passe alors d'un espace de liberté, d'évolution des modalités de reproduction de la société, à un espace contrôlé, cadré. Une des preuves en est donnée par la forte présence de l'État sur l'espace public. La rue est, avec le Palais du président, le dernier endroit que l'État abandonnera.

LA VIOLENCE ET LA RUE

À en croire les journalistes, relayant – parfois – sans le trahir l'opinion publique, l'enjeu majeur des rues d'Abidjan est celui du contrôle de la violence. La presse

1 L'analyse des enjeux de la rue s'est basée sur cinq titres (quotidiens ou hebdomadaires) qui sont : L'Événement, le Jour Plus, 24 Heures, Nord-Sud et Fraternité Matin. Ensemble, c'est 485 éditions qui ont été utilisées.

décrit les conséquences de « l'insécurité » de manière régulière dans ses colonnes. Abidjan passe pour être une ville dangereuse. Le traitement de l'information n'est pas fait que de descriptions précises d'actes de violence, mais les articles offrent au lecteur une réflexion critique et un débat plus large sur l'insécurité. Si les larcins, les agressions semblent être monnaie courante dans les quartiers périphériques, le regard posé par la presse ne se veut pas précipité, mais construit « avec du recul », restant sensible au questionnement.

L'insécurité grandit-elle vraiment à Abidjan? Que faire contre les bandes armées qui semblent être la cause de tous les tourments de la ville? Autant de questions qui, si elles restent la plupart du temps sans réponse, montrent clairement ce que tout le monde s'accorde à dire: l'insécurité augmente, les bandes sont de plus en plus nombreuses et Abidjan qui était une ville calme et tranquille est devenue une mégapole grouillante et donc forcément dangereuse. « Quatre individus armés de kalachnikovs et de pistolets ont perpétré une attaque » titrait la Fraternité Matin du 24 mai 2007.

À la lecture des nombreux articles quotidiens sur « les violences » grandit l'idée que l'insécurité est partout – de fait, peu de quartiers sont épargnés – donnant l'impression d'un problème général et, surtout, que des agressions de ce type peuvent intervenir n'importe où et à n'importe quel moment, de manière quasi aléatoire, menaçant potentiellement n'importe qui, vous et moi... La ville décrite dans la presse, par addition d'articles et de titres à sensation, est une ville monstrueuse, dangereuse et violente, bien que la réalité soit – heureusement – quelque peu différente. Pour le moment.

Face à cette situation, la presse montre les « bonnes recettes » mises en place pour lutter contre l'insécurité. Elles passent d'abord par une présence policière dans les quartiers stigmatisés comme dangereux, mais ensuite par une lutte tous azimuts contre « l'illégalité » qui est source de violence. Le discours est clair et sans détour: la pauvreté et l'illégalité engendrent la violence. Il y a donc un lien direct et indiscutable entre la pauvreté et l'insécurité des villes. Voilà tout. Que cette manière de comprendre l'espace public



ne soit non seulement jamais prouvée, mais qu'elle s'avère fausse, ne perturbe apparemment pas grand monde. Il est pourtant facile de voir que la réduction de la pauvreté ne suffit pas à arrêter les violences, à peine à les diminuer en certains cas. Les récentes expériences d'Antanas Mockus, ancien maire de Bogota, montrent clairement que les deux choses ne sont pas directement et indiscutablement liées, loin s'en faut. Que faire alors des millions de pauvres dont l'horizon et la vision du monde ne sont pas barrés par des représentations de la violence et qui pourtant sont montrés comme responsables à titres divers de cette violence, et donc potentiellement coupables? Il faudrait chercher les sources de la violence dans les rapports des usagers aux biens publics et non dans les conditions de vie, mais la presse – et donc « l'opinion publique » ne se presse pas de le faire... L'espace public, comme spatialisation du bien commun, prend malgré cela tout son sens, et il est ainsi démontré à quel point son étude est pertinente pour ne pas aborder le phénomène de la violence en ville de manière caricaturale et improductive.

Un autre phénomène de « violence » est celui des escroqueries. Attention, il ne s'agit pas de litiges entre voisins, de petites arnaques de rue sous forme de jeu de bento, mais bien de grosses escroqueries qui mènent la plupart du temps à des enlèvements de personnes avec demande de rançons, ou à des détournements d'importantes sommes d'argent. Dans les deux cas, elles commencent toujours dans la rue. Au titre de « Deux braqueurs arrêtés² », la presse décrit l'efficacité de la police. Elle raconte l'épopée des bandits jusqu'à leur arrestation par les forces de l'ordre, offrant une parabole du triomphe de l'ordre sur le mal sans doute, mais contrecarrant surtout le sentiment qui se dégage : le sentiment qu'une insécurité grandissante mène plus vite qu'on l'aurait souhaité Abidjan à intégrer le club peu envié des « villes les plus dangereuses du monde ».

Enfin, les éléments de violence sont souvent une suite d'événements qui se répondent les uns aux autres et qui remplissent les titres des journaux durant plusieurs jours. L'exemple du meurtre d'un commerçant sur un campus universitaire en est un exemple parfait. Ce meurtre en milieu académique a donné lieu, des jours durant, à des mouvements de protestation, des révoltes d'étudiants avec le flot d'arrestations qui va de pair. Rapidement, les communautés (ethniques, religieuses) se replient sur elles-mêmes et les choses s'embrasent jusqu'à l'appel au calme d'un sage ou d'un groupe de sages particulièrement respectés. Ce scénario se rencontre dans presque tous les cas d'événements en cascade. Les actes de violence se répondent les uns aux autres, avec à chaque fois pour conséquence une augmentation exponentielle des faits violents, jusqu'à l'appel des aînés et un retour au calme, qui durera un temps.

Si la presse pose les vraies questions – en montrant la « vérité » de la violence, celle dont l'évidence de sa « nature », violente, ne ment pas – elle montre ou plutôt construit aussi une géographie de la violence. Le problème est que la presse la superpose ensuite sur une géographie de la pauvreté au point de les faire coïncider, en véhiculant l'idée que la violence naît de la pauvreté. Les coupables sont alors désignés et les plus pauvres fustigés. La presse se fait dans ce cas l'écho de la pensée dominante qui associe les deux termes, au point d'en faire presque des synonymes. Or, dans nos recherches, rien ne montre que la pauvreté « forme système » avec la violence, pas même à la périphérie des villes « les plus dangereuses du monde » (Pedrazzini, 2005).

2 Bi Armand Gohoré, Deux braqueurs arrêtés à Bouaflé, *Fraternité Matin*, 5 mai 2007

UN ENVIRONNEMENT FRAGILE

L'environnement, les déchets, les inondations, l'hygiène, les incendies, l'assainissement et la nature sont autant de thèmes qui traitent de ce que nous rangeons sous l'enjeu environnemental de la rue.

Un événement important a eu lieu en août 2006, lorsque le cargo grec Probo Koala a déversé des produits toxiques sur des décharges publiques en ville d'Abidjan ; 94 personnes sont mortes des suites de la contamination. Les victimes – toutes ne sont pas mortes – et familles des victimes réclamèrent des dédommagements qui tardèrent à venir. Moins de 100 milliards de CFA³ furent proposés par Trafigura, l'entreprise responsable de la catastrophe. L'État décida de prendre 68 milliards et de laisser 20 milliards pour les victimes, offrant ainsi une indemnité de 200.000 CFA⁴ par victime ; voilà pour l'actuelle situation. « Deux cents mille francs, c'est le prix d'un mouton de Tabaski. Nous valons plus qu'un mouton de Tabaski » s'est indigné Olivier Dago Zaté, secrétaire général de l'Alliance des victimes des déchets toxiques⁵. « Les 200.000 francs sont insuffisants et ne couvrent même pas les dépenses que nous avons effectuées⁶ ».

C'est pour faire valoir leurs droits que les manifestants ont pris d'assaut les rues, afin d'« amener le gouvernement à revenir d'une part sur les critères de répartition de l'argent destiné au dédommagement des victimes, et d'autre part sur la liste des bénéficiaires⁷ ». « Ils ont été dispersés par la police, à l'aide de grenades lacrymogènes et de cailloux jusque dans les domiciles. Des non-manifestants n'ont pas été épargnés par la réaction policière⁸ ».

Cette histoire aurait pu être placée dans une autre catégorie, puisque la rue devient ici un espace de protestation, mais elle rappelle, avant tout, un problème lié à la gestion des déchets. Il s'agit de rappeler que l'histoire commence avec le déversement, sur des terrains situés en proche périphérie de la ville, d'une quantité importante de déchets toxiques. Ou comment une ville peut devenir la décharge à ciel ouvert d'entreprises industrielles européennes. Les produits parfois, mais surtout les déchets se retrouvent sur l'ensemble du continent. Contre un peu d'argent, beaucoup de municipalités, de privés, voire même d'États sont prêts à accueillir ce que le Nord ne veut pas : ses propres déchets. L'histoire, pour une fois, se complique, car il y a des morts. Mais pour 94 décès, combien de cargos ont déversé leurs déchets, combien de maladies dont on ne sait pas la cause et qui proviennent directement de ces stockages illicites, combien au final de victimes indirectes de ces pratiques encore et toujours coloniales ? La pauvreté permet cela, elle permet contre un peu d'argent liquide et avec des chefs coutumiers peu regardant, des fonctionnaires corrompus, des ministres sans scrupules, de générer de telles situations dramatiques et qui pourtant paraissent indifférer le monde tel qu'il est piloté depuis les capitales occidentales. Il s'agit pourtant d'enjeux environnementaux qui devraient concerner le Nord au même titre que le Sud.

La presse l'indique, les problèmes d'environnement ne sont pas uniquement une question de gestion des déchets. Plus vastement, ils interrogent la gestion carenentielle des pluies qui viennent en abondance durant l'hivernage, amenant avec elles des flots de problèmes « co-latéraux » dont des glissements de terrains. « Ainsi, il faut rappeler que le phénomène d'éboulements des maisons est récurrent dans ce quartier d'Attécoubé pendant chaque saison des pluies⁹ ». L'influence de

3 176 millions d'Euros

4 200.000 CFA = 305 EUR

5 Adiko Eustache, Les populations d'Akouédo crient leur colère, Le Jour Plus, 27 juin 2007

6 Sans auteur, Des victimes protestent, la police charge, 24 Heures, 27 juin 2007

7 Djezou Casimir, Des victimes pas d'accord avec la clé de répartition des 100 milliards, Fraternité Matin, 27 juin 2007

8 Djezou Casimir, Des victimes pas d'accord avec la clé de répartition des 100 milliards, Fraternité Matin, 27 juin 2007

9 Foua R.N., La pluie fait 6 morts à Attécoubé, 24 Heures, 7 juin 2007

10 E.K. Les pluies font 9 morts à Attécoubé, *Fraternité matin*, 8 juin 2007

11 Djidjé Marie-Adèle, Amon Tano et Dacoury-Tabley apportent le soutien du gouvernement, *Fraternité Matin*, 17 juin 2007

12 Djidjé Marie-Adèle, *ibid.*

13 E.K. Les pluies font 9 morts à Attécoubé, *Fraternité matin*, 8 juin 2007

14 Kouamé Inno, Les eaux usées dans la rue, *L'Événement*, 21 mai 2007

15 Adiko Eustache, Les populations d'Akouédo crient leur colère, *Le Jour Plus*, 27 juin 2007

la pluie est importante sur l'espace public, les problèmes reviennent chaque année avec l'hivernage.

Si la pluie en tant que telle n'est pas un problème, elle le devient une fois conjuguée à d'autres phénomènes. « L'écroulement de cinq maisons, suite aux pluies qui se sont abattues sur Abidjan¹⁰ » est un fait divers fréquent – mais pas tout à fait banal – et l'hivernage est l'occasion de remettre chaque année en débat deux éléments fondamentaux.

Le premier est l'illégalité des constructions: « L'inondation des habitations construites sur des sites non viabilisés et illicites¹¹ ». On ne parle en effet que des constructions qui posent problème et qui sont illicites ou sur des sites inconstructibles: « Les populations vivent autour d'un ravin susceptible de s'écrouler¹² ». Mais rappelons dans un même temps que le problème est plus vaste. Les populations les plus pauvres choisissent des sites dont personne ne veut, situés soit aux confins urbains, loin de l'agitation, mais aussi de l'économie de la ville et donc loin du foncier urbain inaccessible, soit dans les interstices de la ville, dans les ravins, les zones d'inondations, les marais, les décharges, en quelques mots toute surface dont on ne sait que faire et qui par conséquent n'intéresse personne, ni le secteur privé, ni même les autorités.

Le second élément est le laisser-faire de l'État. À en croire la presse, les coupables sont les victimes elles-mêmes: « Selon les services de la Mairie, ces constructions avaient été plusieurs fois détruites et leurs occupants priés d'aller s'installer ailleurs. Mais à chaque fois, ils reviennent sur les lieux avec, parfois, la complicité des responsables coutumiers¹³ ». Pourtant, même si la responsabilité est imputée aux chefs coutumiers – qui du même coup passent pour des représentants d'une pré-modernité –, la situation perdure en général en raison d'une passivité coupable de l'État. Les institutions en charge de ce type de dossier sont dans l'incapacité d'y faire face, pour des raisons certes financières, mais également de manque d'espace pour le relogement des populations menacées. La question est compliquée et les réponses ne peuvent être simplifiées, elles demandent que les autorités réfléchissent au devenir des populations les plus pauvres dans les centres urbains. Rappelons tout de même que les implantations illégales ne semblent poser de problème que lorsqu'une catastrophe se produit, dans les autres cas – où rien de se passe – le problème de l'environnement construit des plus pauvres n'en est pas un.

Les problèmes d'hygiène publique et d'assainissement sont eux aussi directement liés au thème de l'environnement et s'ils existent tout au long de l'année, ils sont néanmoins beaucoup plus fréquents à la saison des pluies et particulièrement visibles pendant l'hivernage durant lequel « nous avons constaté que toutes les rues du quartier Recasement étaient devenues des lacs¹⁴ ». Comme « le quartier n'est pas viabilisé et qu'il manque de canalisations, l'eau des pluies stagne partout, créant ainsi un lac artificiel¹⁵ »; un lac d'ordures et d'eaux usées au milieu des constructions. En résumé, des zones entières de la ville ne sont pas assainies. Ces mêmes zones n'ont pour la plupart pas ou peu de possibilité d'évacuation des déchets solides. Les pluies qui tombent forment donc des lacs de déchets qui deviennent rapidement de grandes zones dangereuses pour la santé des populations.

Cette situation mène à deux constats, heureusement dénoncés par la presse. Il y a d'un côté une nette augmentation des maladies et de l'autre la mort lente des écosystèmes. Mais une fois encore, les journalistes paraissent épargner les vrais responsables pour condamner les victimes : « Des parents, assis sous les arbres, regardent faire sans même se soucier que ces eaux usées peuvent causer des maladies infectieuses¹⁶ ». Les risques ne sont pas évalués, et le rapprochement entre eaux stagnantes et maladies n'est pas établi par les populations, même si « tout le quartier est envahi par les odeurs. Les grosses mouches vertes y ont élu domicile, véritable transport de maladies infectieuses¹⁷ ». Les insectes sont visibles et identifiés comme vecteurs de maladies, mais les populations continuent à vivre dans des conditions d'hygiène difficiles. Il ne s'agit bien sûr pas d'un choix, mais d'un manque de choix les obligeant à vivre dans des conditions de précarité physique quotidienne. Elles sont socialement, économiquement et politiquement impuissantes face aux eaux stagnantes, mais la presse stigmatise le fait que, par leurs pratiques ordinaires, elles soient culturellement complètement responsables de la situation.

Parmi les causes de la situation de l'environnement et de la salubrité, la presse locale désigne habituellement les mauvaises pratiques, les mauvaises habitudes des populations : « La vie en communauté et le respect des règles élémentaires d'hygiène semblent ne plus exister à Koumassi en particulier et à Abidjan en général¹⁸ ». En effet, « il faut que les gens perdent les mauvaises habitudes que sont celles de jeter autour de soi les pochettes jetables, les peaux de bananes ou, pire, de produire des nuisances sonores¹⁹ ». L'espace public serait un déversoir à déchets – solides et liquides – produits dans l'espace privé. Et comme la rue n'a pas de propriétaire, il n'y a pas de limite à son utilisation abusive.

Au-delà de ce qui ressort strictement des relations entre l'espace public, les pratiques inciviles des citoyens et les déchets solides, l'aspect financier entre également en jeu. Vider une fosse septique coûte cher, très cher pour une grande majorité des familles d'Abidjan. En déverser le contenu dans la rue est gratuit. L'exemple est certes rapide, mais réel, car comme l'eau stagne dans les rues en période de pluie, la plupart des propriétaires en profitent pour vider leur fosse, avec l'idée que leur acte ne se voit pas !

Face aux problèmes qui viennent d'être décrits, trois actions sont mentionnées explicitement comme réactions possibles : les déguerpissements, les amendes et l'information aux populations. Déguerpir les habitants qui vivent dans l'informalité – puisque, nous l'avons vu plus haut, les zones informelles sont des viviers d'insalubrité – est souvent considéré comme une solution, d'autant plus que les populations qui vivent dans les quartiers informels le font, par définition, sans autorisation. Elles ne sont ainsi pas légitimées à habiter sur leur lieu de vie. La presse propose de « mettre de l'ordre » et de mettre fin aux pratiques de squat, comme si les populations les plus pauvres le faisaient par choix, pour profiter d'une situation avantageuse. Autre possibilité, l'amende que la police prélève est vue dans plusieurs articles de presse comme une solution idéale, mais son efficacité risque d'être mise en cause par le faible pouvoir économique des plus pauvres. Enfin, troisième réaction en faveur de l'environnement, le changement des pratiques. « Commençons par changer nos mentalités », annonce le Ministre de la

16 Kouamé Inno, Les eaux usées dans la rue, L'Événement, 21 mai 2007

17 Gneproust Marcelline, « Je vais nettoyer », Fraternité Matin, 3 juin 2007

18 Touré Moussa, La baie de Cocody se meurt sous nos yeux, Fraternité Matin, 27 avril 2007

19 Sans auteur, Mel Eg Théodore promet de nettoyer Abidjan, 24 Heures, 4 juin 2007

20 Gneproust Marcelline, « Je vais nettoyer », *Fraternité Matin*, 3 juin 2007

21 Adiko Eustache, *Les populations d'Akouédo crient leur colère*, *Le Jour Plus*, 27 juin 2007

Ville et de la salubrité urbaine, Mel Eg Théodore²⁰ dans la presse. Il s'agit de faire pression sur les habitudes des populations, pour qu'elles comprennent les enjeux de l'environnement et qu'ensuite elles changent leurs manières de faire. Des campagnes de sensibilisation pourraient être initiées, mais avant cela, c'est sur un ton réprobateur que le Ministre parle, demandant à tout un chacun de prendre ses responsabilités et d'agir avec civisme. La presse se fait l'écho de ces propos, sans trop s'en distancer.

Les lieux de la pollution, de l'insalubrité sont situés dans « les quartiers précaires d'Abidjan où les maladies de diverses natures côtoient les habitants en cette période de fortes pluies²¹ ». L'insalubrité est synonyme de pauvreté et d'illégalité, comme elle était précédemment synonyme de violence. Mais cette fois-ci l'équivalence est vraie, les populations les plus pauvres sont reléguées dans les interstices de la ville, là où l'eau stagne, où les déchets ne sont pas ramassés.

Dans tous les cas, il faut retenir que seules des catastrophes exceptionnelles amènent le pouvoir à réfléchir sur le sort des populations et que sans cela, c'est-à-dire même après des désastres « ordinaires », la situation ne change pas. Pour que ce soit le cas, il faudrait que cette réflexion s'accompagne d'une discussion sur le foncier et sur le rôle de l'État qui parfois laisse faire et parfois déguerpit des populations. Mais dans les deux cas, le double jeu de l'administration va toujours dans la direction de ses intérêts directs et trébuchants, et rarement – jamais – dans celle des intérêts des populations les plus pauvres.

DES DÉPLACEMENTS DIFFICILES

La mobilité des populations est un enjeu d'importance, les transports en commun posent problème, les voitures restent des heures dans les embouteillages, les pratiques des conducteurs et des piétons créent sans cesse de nouvelles difficultés, bien que, dans le même temps, les piétons n'arrivent pas à se déplacer. Les taxis montrent que les pratiques quotidiennes des populations oscillent entre les éternels deux pôles du formel et de l'informel. Enfin, les circuits parallèles de transports plus ou moins licites se développent à grande vitesse, afin de répondre à une offre de moins en moins entendue du côté de l'État, et venant des acteurs urbains les moins solvables.

Le point commun de tous les phénomènes liés à la mobilité urbaine à Abidjan se résume à la très grande difficulté de déplacement, le temps passé dans les transports et les coûts de ceux-ci. Pour illustrer l'enjeu de la mobilité, nous présentons trois phénomènes distincts, mais cependant liés : les transports publics, les piétons et les taxis.

Si les populations se déplacent majoritairement en bus et en voiture, il existe d'autres moyens de transport, mais qui ne sont pas non plus sans danger : « Rapides et économiques, les pinasses et les pirogues inquiètent tout de même certaines personnes beaucoup plus prudentes. Celles-ci, craignant un quelconque chavirement de ces embarcations, préfèrent emprunter les bateaux-bus²² ». Les moyens « illégaux » seraient dangereux, malgré tout ils sont abondamment utilisés, car ils sont les seuls moyens de transport que les plus pauvres peuvent se payer sur de grandes distances. Ces embarcations comportent certes un risque pour l'utilisateur, mais elles ne sont jamais vues comme un moyen d'éviter la route

22 Ba Nimatoulaye, *Un recours obligé pour certains Abidjanais*, *Fraternité Matin*, 9 mai 2007

et les embouteillages et la possibilité de se déplacer plus rapidement que par voie terrestre. À Abidjan, les transports par la route restent les seuls imaginables. Après les bus et les pinasses, ce sont les piétons qui posent problème. Non pas qu'ils soient eux une cause de difficultés, mais bien qu'ils peinent à se déplacer. Il faut rappeler que la marche à pied est le seul moyen de transport d'une large partie de la population – la frange la plus pauvre – et qu'elle occupe donc une place importante dans les choix modaux des populations.

Les pratiques spatiales du piéton subissent directement la saison des pluies, car les inondations bloquent non seulement les véhicules, mais rendent difficiles les déplacements à pied, ce que ne manque pas de relever la presse: « Des habitants des quartiers Williamsville, Bracodi et Adjamé-Centre devraient être inscrits dans le livre des records. Leurs prouesses: traverser chaque jour une autoroute en un point névralgique où les véhicules le plus souvent roulent à 100 kilomètres à l'heure, voire plus. Chaque jour, c'est par milliers que les populations de cette commune se livrent à ce flirt avec la mort. Le pont piéton, situé à quelques 400 mètres de là, est délaissé au profit de ce « passage forcé ». La longue liste des victimes tombées sur la chaussée de ce point de l'autoroute du Nord (en face de la station Shell) ne semble ému en rien l'engagement des candidats au défi²³ », ni pousser le gouvernement à prendre des mesures pour éviter que des innocents ne risquent leur vie. Ainsi la ville, coupée par ses autoroutes et ses voies rapides, reste difficilement praticable pour les piétons. C'est le réseau des voies rapides qui priment sur les autres et les populations se voient contraintes de traverser ces autoroutes et « défont la mort²⁴ ». La construction de l'autoroute n'a pas donné lieu à un désenclavement des quartiers et empêche la « libre circulation » des piétons. À la lecture des journaux, on découvre qu'il y a là-dedans deux idées apparemment contradictoires : les populations ne respectent pas les règles ; les autorités ne prêtent pas suffisamment attention aux populations – pauvres – qui doivent se rendre coûte que coûte sur leur lieu de travail.

Sur ce plan, pas de ségrégation entre hommes et femmes, entre jeunes et vieux, car tous prennent le chemin le plus direct : « Femmes, hommes, jeunes et enfants, tous se lancent pour le grand saut. Des handicapés physiques, des femmes bébés au dos, la tête chargée de vivres divers ou enceintes presque à terme sont également de l'aventure²⁵ ». Le paradoxe qui veut que les moins aptes à traverser le fassent n'est qu'apparent, puisqu'en fait les handicapés, les vieux, les femmes enceintes évitent, en raison de leur mobilité réduite, les longs détours pénibles, mais moins dangereux, et préfèrent prendre le risque de traverser sur 20 mètres une route particulièrement périlleuse.

Enfin, autre phénomène lié à la mobilité des gens: les taxis. « Chaque matin, je négocie avec les chauffeurs de taxi-compteurs pour me rendre au service. D'ici Adjamé au Plateau, je dis toujours 1.000 francs » indique cet usager. Mais ce lundi matin, l'exercice semble plus difficile, car « les taximètres savent qu'en début de semaine et surtout de mois, la demande est supérieure à l'offre²⁶ ». En conséquence, malgré un système de compteur légal, un autre mode de fonctionnement s'est installé et le manque de ressources des populations y est sans doute pour quelque chose. D'un côté, les chauffeurs de taxi ont du mal à réunir la recette de la journée et de l'autre, les populations n'arrivent pas à réunir la somme

23 Djama Stanislas, *Ces piétons qui défont la mort*, Nord-Sud, 21 juin 2007

24 Djama Stanislas, *ibid.*

25 Djama Stanislas, *ibid.*

26 A.E.O., *Les taxis luttent contre la mort*, 24 Heures, 29 juin 2007

nécessaire pour payer leur transport, car « se déplacer en taxi-compteur met les poches à l'eau et au pain sec. Du compteur truqué à l'embouteillage imprévisible, l'interminable clic-clic du compteur allonge la douloureuse et fait perdre la tête²⁷ ». Les coûts trop grands; ils sont contournés par la négociation sur le prix. Le chauffeur de taxi doit évaluer les prix en fonction du coût de l'essence, du nombre de trajets qu'il peut faire dans la journée, du coût de location du véhicule et de ses besoins en salaire, en fonction de l'offre et de la demande, de la date, de l'heure ou de la prochaine fête religieuse. C'est un système ultra-libéral qui s'est mis en place dans les transports, du moins chez les taxis.

Il y a actuellement une volonté de modernisation des transports publics de la part de l'État, mais sa manière de prendre en compte et d'affronter le problème montre qu'il cherche surtout, par ce retour à l'action publique, à reprendre le contrôle du secteur des transports qui avait petit à petit glissé vers le privé et l'informel. Pratiques informelles que la crise économique et la paupérisation des populations ont largement développées comme autant de réponses à l'impossibilité financière d'évoluer dans un cadre prédéfini.

Enfin, pour clore le chapitre sur les transports et la mobilité, il faut, comme c'était le cas pour l'environnement, mettre une nouvelle fois l'accent sur les conditions météorologiques et sur leur forte influence sur les déplacements. La saison des pluies est un catalyseur qui met en évidence une grande quantité de problèmes urbains plus généraux et structurels. Les voitures ne passent que difficilement à certains endroits, et cette situation est la même pour les piétons, mais cela ne tient ni aux voitures, ni aux piétons, mais à ceux qui dessinent les routes et planifient les voiries.

L'OCCUPATION ET LA GESTION DE LA RUE

Au chapitre de l'occupation et de la gestion, deux phénomènes sont à l'œuvre dans les rues d'Abidjan. Le premier est le « grignotage » de l'espace public par les acteurs du secteur privé; le second est l'occupation illégale, mais souvent tolérée, de la rue par les étals des marchands.

Le grignotage de l'espace public – récréatif, dans l'exemple donné ci-après – par des investisseurs est source d'interrogation pour les représentants de la presse. « Un terrain de sport est l'objet de convoitises diverses et, si rien n'est fait, il pourrait disparaître purement et simplement. Il aurait même été déjà morcelé pas des mains obscures et vendu en portions à plusieurs acquéreurs dont un officier de la gendarmerie nationale », et ce n'est pas la première fois que le terrain fait l'objet de convoitises. Il s'agit d'un thème central qui est celui du morcellement de l'espace public « libre ». En effet, les surfaces nécessaires pour la pratique du football (pour ne prendre que cet exemple) deviennent financièrement particulièrement rentables une fois morcelées en petits lots de quelques dizaines ou centaines de mètres carré. Le problème majeur est qu'il est extrêmement difficile de savoir à qui appartient ce sol et si les « propriétaires » qui revendiquent le terrain en sont véritablement les propriétaires. Le flou qui accompagne la gestion foncière favorise cette situation confuse, mais dont les plus puissants financièrement se sortent généralement mieux que les autres.

Le second phénomène est celui des occupations illégales des marchés dans les rues ; nombre de commerçants ont pris place sur les trottoirs. Pour lutter contre ce « fléau », les mairies décident régulièrement « d'envoyer les bulldozers », comme le rappelle le Jour Plus: « Box en fer déformé, magasins et commerces totalement détruits... Débris de briques par-ci, morceaux de planches par-là. Tel est l'aspect que présentait hier vers 10 heures le petit commerce situé non loin de la station-service Pétro Ivoire dans le sens Angré-Abobo, après le passage d'un Caterpillar. À l'origine de cette situation qui a mis en pleurs plusieurs commerçants, un litige foncier²⁸ ». Une série de déguerpissements qui tirent officiellement leur origine de la volonté des autorités de lutter contre un environnement insalubre et de faire une ville propre, en sanctionnant durement « tous ces commerçants qui chaque jour détériorent l'environnement avec des sachets en plastique, des journaux, des peaux de bananes, d'oranges, etc...²⁹ ».

Le discours sur les normes et les dangers que représentent les commerces face à ce non-respect n'est cependant pas exempt d'ambiguïté et l'argument officiel que les autorités utilisent à chaque déguerpissement ne semble convaincre personne. En effet, une majeure partie de l'activité et des constructions de la ville ne répondant pas aux normes légales fournies par le droit et les règlements d'urbanisme, il serait très étonnant que seuls quelques petits commerces soient la proie d'une volonté de mettre « aux normes » les constructions et les implantations. Mais il est certainement plus facile de déguerpier des petits commerces de rue qu'un nouveau centre commercial... Le sol appartient dans tous les cas à un privé et si celui-ci fait valoir ses droits, la chance de réussite du propriétaire foncier dépendra uniquement de sa situation sociale et économique et des appuis qu'il peut avoir. Un simple propriétaire foncier n'a que peu de chances de pouvoir, seul, récupérer son terrain.

Avec les commerces et les marchés se développent des pratiques dont la presse se fait écho : le racket et la corruption. Les commerces détruits sont ceux qui n'ont pas payé à la Mairie la « taxe », non officielle, il va sans dire. C'est un système de type mafieux où le commerçant paie pour rester en place, et doit le faire chaque mois. En cas de non paiement, le bulldozer passe. « Chaque commerçant paie la somme de 50.000 CFA, ceux qui se sont exécutés ont été épargnés³⁰ ». Luttant contre l'illégalité, la Commune met en place une gradation dans les situations informelles des commerçants. Officiellement, personne n'a le droit de s'établir sur l'espace public, mais les marchands qui s'acquittent de la « taxe » voient leur matériel épargné.

Le seul remède proposé est de légiférer sur l'ensemble des commerçants, en donnant des droits identiques à tout le monde. « On nous fait croire que cela devait être mis en place grâce à l'opération d'identification et de recensement des commerçants initié par l'État de Côte d'Ivoire à travers le décret N°97-175 du 19 mars 1997³¹ », mais les intentions de mener cette opération de recensement – pour autant qu'elles aient jamais existé – se sont perdues dans les méandres de l'administration et lors des changements de Ministres. La lutte contre le grignotage de l'espace par les commerçants, petits ou grands, est maintenant au point mort nous apprend la presse.

28 Coulibaly Zoumana, Plusieurs commerçants en détresse, Jour Plus, 27 juin 2007

29 Inno Kouamé, La guerre aux commerçants, L'Événement, 7 mai 2007

30 Bakayobo Lanciné, Une opération sur fond de chantage et de rançon, 12 juin 2007

31 Cissé Cheikh Ely, 10 ans après, le projet toujours au point mort, Nord-Sud, 4 mai 2007

LA RUE EST UN ESPACE DE PROTESTATION

Manifestations et confrontations, manifestations suivies de confrontations : la rue est l'espace de la protestation par excellence, la nouvelle agora de la ville d'aujourd'hui, du moins celle d'Afrique. Souvent, les rassemblements, les sit-in, les défilés, les manifestations qui ont lieux dans les rues d'Abidjan débordent et sombrent dans la violence. Mais nous retenons que la rue est – et reste – le lieu de la protestation des plus pauvres, l'arène publique la plus immédiate pour le peuple. La violence qui accompagne la revendication fait référence, soit à un jeu politique, à un jeu de pouvoir qui va au-delà des revendications de la rue, soit elle fait directement référence à une situation de désespoir que la simple manifestation n'arrive plus à transmettre.

Les mécontentements peuvent être d'ordres variés : une situation économique difficile, un Ministre qui prend une « mauvaise » décision, par exemple. S'ensuit une descente dans la rue et, en principe, la destruction avec pillage d'un élément symbolique. « Devant l'absence des enseignants, les étudiants en colère ont entamé une marche sous la houlette des présidents de la Fesci³² des différentes sections. Les rues de Cocody ont été paralysées pendant près de 30 minutes. Mais c'était sans compter avec la détermination des étudiants dont certains déversent leur dévolu sur les bureaux de la Lidho³³ situés sur la rue Mermoz³⁴ ».

« Non contents de la mise aux arrêts et de la conduite devant le parquet d'un des leurs, les originaires de Locodjro (Adjamé) ont violemment manifesté³⁵ ». Il s'agit ici de représailles. D'autres exemples ne manquent pas, des étudiants, la population d'un quartier ou une communauté qui, parce qu'un des leurs a subi – selon eux – un préjudice, vont manifester et montrer leur mécontentement en s'attaquant directement et physiquement à leur agresseur.

Les meetings et autres parades sont également en nombre dans la presse. Dans ces cas, il s'agit pour l'article de faire état de fait, uniquement de fait, sans créer de débat, ni de questionnement. Pas d'interviews, pas de réactions, pas d'édits ; uniquement la description d'une parade ou d'un meeting. L'exemple ci-dessous est caractéristique de cette manière de présenter le sujet, il rend compte de la visite de Mouammar Kadhafi à Abidjan, le 27 juin 2007.

« Toutes les légendes racontées au sujet des voyages de Frère guide Mouammar Kadhafi³⁶ sont devenues hier réalité pour les Abidjanais. [...] Laurent Gbagbo prend place à côté du Frère guide dans sa limousine Mercedes blanche venue de Lybie. L'escorte est assurée par 25 véhicules 4X4 Toyota de type Land Cruiser également venus de ce pays par avion³⁷ ». L'extrait nous donne une idée de la précision dans les faits, citant non seulement la marque de la voiture, mais également le modèle. La présence ou non du dirigeant libyen ne soulève quant à elle pas de question³⁸, Kadhafi est un président africain et est reçu avec toute la diligence nécessaire et le respect dû à une personnalité de son rang.

Une manifestation occupe toujours un lieu symbolique en général du centre-ville. À Abidjan, ces lieux se trouvent sur l'ensemble du territoire. Dans la symbolique de la protestation, toute la ville est la Ville. Pas de focalisation sur le Plateau ou sur les espaces de l'hyper-centre, le devant du Palais, mais une décentralisation effective de la protestation.

32 Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire

33 Ligue ivoirienne des droits de l'homme

34 Adewola Ezékiel Samuel, Des étudiants saccagent le siège de la Lidho et l'Apdh, 24 Heures, 24 mai 2007

35 Landry Kohon, Le commissariat du 28e arrondissement saccagé. *Fraternité Matin*, 14 juin 2007

36 Le colonel Mouammar Kadhafi (ou Al Gathafi) est le Guide de la révolution de la "Grande jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste" qui est le nom officiel de la Lybie.

37 Traoré M. Ahmed. La parade de Mouammar Kadhafi à Abidjan. *Nord-Sud*, 28 juin 2007

38 La venue en France de Mouammar Kadhafi, durant 5 jours, en décembre 2007, accueilli par le Président Sarkozy, a crée une énorme polémique.

LES AUTRES ENJEUX

Si les cinq enjeux que nous venons de décrire (la violence, l'environnement, la mobilité, la gestion et la revendication) sont ceux que l'on retrouve principalement dans les colonnes des journaux, ils ne sont cependant pas les seuls ; il en existe beaucoup d'autres. Car la rue est également une infrastructure, un lieu de ressources, un lieu où s'expriment le civisme et la vie quotidienne, ce que relatent volontiers les journaux : « Gênant considérablement les automobilistes qui ont du mal à trouver leurs repères dans ce marécage puant, mais aussi les piétons exposés à des éclabousses nauséabonds. Le plus grave c'est que la voirie se dégrade sous l'effet de l'eau, apparemment sans émouvoir les autorités ou structures compétentes en la matière³⁹ ». La voirie seule ne pose pas de problème, mais en période d'hivernage, les rues et les carrefours « inondés à la moindre pluie⁴⁰ » deviennent le souci principal des usagers. Les inondations causent des dégâts au bitume, par effet de ruissellement. Le « District d'Abidjan [étant] impuissant⁴¹ » face à cette situation, ce sont parfois les soldats français de l'opération Licorne⁴² qui pallient au manque de moyens de la ville de répondre aux demandes.

L'exemple qui vient d'être décrit en est un parmi de nombreux, ils ne seront pas développés ici. Reste que certains enjeux qui semblent évidents lors d'une observation directe de l'espace public sont peu ou pas traités dans la presse. C'est le cas de la forte présence des vendeurs de rue, des prostituées ou autres mendiants. Ces présences ne constituent pas un véritable enjeu, dès lors la presse n'en fait que très peu état. Deux hypothèses sont possibles, soit ils ne sont en définitive que peu nombreux et donc ne causent que peu de dysfonctionnements dans la rue, soit, et c'est l'hypothèse que nous retenons, ils sont perçus comme faisant partie intégrante de la rue. Derrière cela, un contrôle de l'espace public par les forces de l'ordre et le laisser-faire des pratiques illégales ou légales, contre une rémunération.

DES ÉLÉMENTS QUI STRUCTURENT FORTEMENT LA RUE

Certains phénomènes structurent l'espace au sens où ils transcendent les enjeux particuliers de la rue et vont au-delà d'un ou l'autre des aspects sectoriels et explicites qui ont été mis en avant dans un premier temps (mobilité, environnement, ...).

À Abidjan, ces éléments structurants sont au nombre de trois : le contexte climatique, la pauvreté et l'informalité. Il est rare que ces éléments soient mentionnés en tant que tels, en termes généraux dans les colonnes des journaux. En principe, ils sont abordés à partir de thématiques « annexes », comme des manières de gérer les conséquences de ces problèmes.

Le rythme des saisons pèse de son importante empreinte sur l'espace public ; nous le retrouvons dans de nombreux sujets journalistiques. Il s'agit de la saison des pluies : l'hivernage. Les pluies abondantes qui s'abattent sur la ville durant cette courte période de l'année ont pour effet d'exacerber les problèmes. Non pas qu'ils n'existent pas durant le reste de l'année, loin de là, mais les problèmes prennent une dimension particulière en présence des pluies. La saison met à l'épreuve de manière forte les qualités de l'espace public. Les problèmes qui reviennent à chaque saison des pluies sont aussi connus qu'ils sont mal gérés : dégradation des routes pour cause de ruissellement, circulation automobile bloquée, création

39 E.K. La voirie fout le camp sous nos yeux, *Fraternité Matin*, 21 juin 2007

40 S.K. Le 43e Bima cure le bassin de « colatier », 24 Heures, 18 mai 2007

41 S.K., *ibid.*

42 Norm d'une opération de maintien de la paix mise en place par l'armée française en Côte d'Ivoire

d'embouteillages à cause de la stagnation de l'eau dans les rues, déplacements des populations rendus difficiles, glissements de terrains et enfin problèmes sanitaires les plus variés (maladies liées à l'eau stagnante, hygiène générale).

Les pluies ne frappent pas des lieux en particulier, elles ne tombent pas plus sur l'un ou l'autre des quartiers, mais leur influence ne se retrouve pourtant pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire de la ville. Ainsi, si le Plateau ou les quartiers résidentiels de haut standing subissent la même pluviométrie que les quartiers informels et populaires, ces derniers, du fait de leur précarité et de leur installation sur des terrains peu propres à la construction, souffrent plus des pluies, et les dégâts qu'elles provoquent y sont plus nombreux qu'ailleurs.

Le deuxième élément structurant que l'on retrouve de manière prégnante sur l'espace public est la pauvreté. Et même si les définitions contemporaines de la pauvreté en montrent plusieurs types (matérielle, capacitationnelle, sociale, symbolique, relationnelle, etc.), une fois repérée par les journalistes, il ne s'agit plus que d'une pauvreté économique (donc en fin de compte matérielle), qui pousse irrémédiablement les populations en manque de liquidités à adopter des stratégies de survie à la limite de la légalité et de la marginalité.

La mendicité et la prostitution sont deux de ces stratégies directement issues de ce que certains ont appelé une « culture de la pauvreté ». Dès que la rue devient une ressource potentielle pour une partie grandissante de ses usagers, il y a de très fortes chances pour que ceux-ci soient des pauvres. En allant plus loin, on peut dire qu'ils sont dans la pauvreté extrême qui est aussi une vulnérabilité extrême, celle de la prostitution et de la mendicité, celle où la somme d'argent nécessaire pour entrer dans le secteur de la prostitution est une somme nulle. Il n'y a donc pas besoin d'avoir un pécule à investir pour pouvoir gagner sa vie, mais l'inverse est aussi vrai : il y a besoin d'investir sa vie – sa peau – pour pouvoir gagner un pécule. Le vendeur de cigarettes, lui, doit avoir l'argent nécessaire pour acheter son « fonds de commerce », mais il ne risque pas sa peau, en principe, en travaillant dans la rue.

De cette pauvreté naît un grand nombre de stratégies – des tactiques plutôt, assez désespérées – que les individus adoptent pour leur propre survie, une manière égoïste de prendre acte de la défaite de l'ancien lien communautaire qui s'est effiloché avec la modernité. Aujourd'hui, les anciens voisins ou camarades tirent chacun pour soi parti de la rue comme source de revenus, acceptent la violence du grand banditisme, des agressions et des vols. Le racket devient un pan important d'une économie de la misère et même s'il n'est pas – et de loin – l'apanage des plus pauvres, il peut se révéler utile dans nombre de situations ardues de la rue. Celles par exemple qui voient les policiers arrondir leur fin de mois en rackettant voitures et taxis, bus et passants. Ces procédés sont directement liés au manque de moyens d'une classe de fonctionnaires qui ont à charge des familles très élargies⁴³. De ces glissements d'une société pauvre en sa majorité, mais solidaire et pacifique, vers un archipel social aux particules désunies, les journaux ne parlent que peu. C'est que ces exclus du rêve de Houphouët-Boigny ne fournissent même pas de la bonne chaire à rotative...

La presse part de l'optique que la pauvreté est une cause et rarement une conséquence. Les titres n'ont jamais de compassion pour des populations qui

43 On utilise en Afrique le terme de famille élargie lorsque l'on parle des cousins, des oncles, des parents proches.

ne cherchent qu'à vivre. La pauvreté est toujours perçue négativement, comme si le débat tournait autour d'un thème un peu simpliste : « la pauvreté, ce n'est pas bien ». Or, on le sait, il n'est pas possible de traiter de la sorte un phénomène qui est une conséquence de choix de société. Pourtant, dans les médias, il y a très clairement une prise de position qui fustige les classes de population les plus défavorisées, les rendant responsables de leur propre sort.

L'informalité est le troisième phénomène qui structure fortement l'espace public. Un grand nombre de pratiques sociales de la rue, sans doute la majorité, se déroulent dans l'informalité. Elles peuvent être foncières ou d'occupation de l'espace, c'est-à-dire spatiales, mais elles peuvent être également présentes dans les rapports sociaux. L'exemple des compteurs de taxi précédemment expliqué est à ce titre éclairant quant à la superposition des dimensions formelles et informelles qui coexistent dans un même acte.

C'est dans un premier temps un manque flagrant de ressources financières qui oblige les populations à trouver des solutions possibles en dehors du cadre défini par l'État. Le glissement du formel à l'informel doit être compris comme une adaptation pragmatique aux conditions réelles de la survie en milieu urbain.

Ensuite, et c'est un des points les plus difficiles à saisir, l'informel définit des rapports économiques libéraux ou du moins qui conviennent au libéralisme, en mettant en action des principes de concurrence accrue et de régulation des rapports par les lois du marché. Dans le cas des prix des taxis, il y a la négociation entre le client et le chauffeur, mais il y a toujours la possibilité pour le client, pour autant qu'il patiente un peu, de trouver un autre chauffeur que le besoin urgent d'un peu d'argent pour de l'essence poussera à travailler à perte pour remplir son réservoir, ce qui lui permettra ensuite de reprendre des tarifs plus élevés. Le cadre ressemble plus à une jungle capitaliste où chacun doit pouvoir évoluer le plus librement possible pour survivre, qu'à une société progressiste où la morale du travail assurerait la récompense de toute bonne volonté. La crise économique faisant éclater les dernières barrières normatives et sociales, le paysage social est désolé et les mauvaises habitudes coloniales faciles à retrouver. Les temps, après

tout, ne changent pas tant que ça et dans les villes les gens continuent à errer en quête de quoi manger et d'un endroit pour dormir.

L'occupation de l'espace fournit un autre exemple de cette superposition entre deux modes de gestion. D'un côté les implantations des marchands sur les voiries posent des problèmes (circulation, environnement) et ne respectent pas le cadre légal qui interdit ces pratiques, et d'un autre côté, les municipalités laissent faire et perçoivent des taxes, souvent l'une des rares ressources financières pour une commune. En fonction des moments (politiques, économiques), on brandit la menace d'un déguerpissement et on invoque un retour au cadre formel, tout en percevant des taxes de ces mêmes commerçants, et en les rackettant parfois, en les mettant quoi qu'il en soit dans une situation doublement précaire. Dans ces conditions de déstructuration des rapports entre État et citoyens, il n'est pas étonnant que des pratiques informelles – mais de régulation après tout – se développent, en suivant l'exemple de l'État, comme la corruption, le racket, parfois même en connivence avec des systèmes mafieux.

En tenant compte simultanément et de manière superposée des éléments structurants – informalité, pauvreté, hivernage – on comprend enfin les éboulements dans les quartiers les plus pauvres comme le résultat de la coïncidence de ces trois phénomènes. Les constructions des populations les plus pauvres prennent place directement dans les zones les moins facilement urbanisables, en pente notamment ou dans des bas-fonds inondables, les deux possibilités existent. C'est la logique foncière qui détermine cela, les prix du terrain étant moins chers, on s'en doute, dans les zones inconstructibles. C'est donc dans ces territoires que tout naturellement les populations les plus pauvres vont se rendre pour vivre, car comme l'enjeu foncier est inexistant, elles ne courent pas le risque d'être déguerpies. Si on ajoute à cela des pluies qui ravinent, c'est le cocktail détonnant dans des parties entières de ville – espaces privés et publics confondus – qui menacent de s'écrouler.

LES PARTICULARITÉS DES RUES D'ABIDJAN

La presse est un important révélateur de pratiques quotidiennes de l'espace public. Mais elle doit être

lue avec précaution. Le thème de la violence nous enseigne la différence entre une réalité et une série de textes d'une presse qui, comme partout dans le monde, se doit de faire du sensationnel pour vendre du papier. C'est le principe même du fait divers, qui alimente la presse, tout comme la politique, du moins dans le cas de la presse de Côte d'Ivoire.

Passé cette première différence, la presse doit encore être lue de manière transversale, au travers des thèmes. Les éléments importants de la rue ne se lisent qu'en filigrane. La pauvreté, l'informalité montrent leur visage uniquement distillé dans de nombreux articles. On est alors en mesure de comprendre, au-delà des jugements de valeur d'une élite de journalistes, qui prêtent leur voix à une vision du monde largement majoritaire, les phénomènes en présence dans la rue.

Une fois en tête les limites de la lecture, ou plutôt une fois en tête les manières d'appréhender la lecture de la presse, elle nous donne, en conclusion, trois aspects qui semblent particulièrement importants pour comprendre les rues d'Abidjan et ne pas s'y promener naïvement. Le premier de ces aspects est lié au thème de l'espace de protestation. Il montre à quel point le contrôle réel ou symbolique de la rue est un élément majeur de pouvoir. Quand les instances dirigeantes n'utilisent plus l'ensemble des dispositifs de pouvoir, un contre-pouvoir se met en place dans la rue. Et c'est sans doute ce qui se passe

à Abidjan où une partie des décisions se prend contre ou par la rue. Il faut donc le voir comme un signe clair de dysfonctionnement de l'appareil de l'État. Un autre aspect va dans le sens de nos propos, lorsque l'on montre que la justice, de plus en plus, se pratique sans les forces de l'ordre, mais qu'une partie de la violence est due à des représailles, entre nationalités la plupart du temps.

Le deuxième aspect est celui de l'invention d'un mode économique. Au-delà du cadre strict des codes et usages, la vie au quotidien impose de nouvelles manières de faire – dans l'informel – destinées à assurer la survie. Dans une situation extrême de crise économique, un système autre se met en place obligatoirement, échappant cette fois aux règles pré-établies, non pas par hasard, mais parce que c'est en y échappant qu'il préserve ses chances de réussite.

Enfin, troisième et dernier point de notre conclusion, il faut comprendre que l'espace public est en changement permanent. Il peut intervenir au moment où le jour devient la nuit et que les marchés deviennent des bordels à ciel ouvert. La rue s'adapte très rapidement à toutes sortes de mutations; un matin espace de pouvoir, le lendemain de contre-pouvoir et dans la même journée un espace de commerce qui reprend ses droits. Il y a très clairement une multifonctionnalité dépendante de l'heure de la journée, du jour de la semaine ou du mois de l'année.

RÉFÉRENCE

PEDRAZZINI, Y. (2005) *La violence des villes*. Paris, Éditions de l'Atelier.